



# Le Petit Cormoran

n° 210

Septembre-Octobre 2015

Bulletin de liaison des membres du  
Groupe Ornithologique Normand

## Sommaire

Pages 2 à 4 : Vie du Groupe

Pages 5 à 8 : Ornithologie

Pages 9 à 12 : Protection

## Nouvelles nidifications remarquables en Normandie

La saison de reproduction 2015 aura été, comme 2014, une année remarquable pour plusieurs espèces de fort intérêt patrimonial. Nicheuses rares ou occasionnelles en Normandie, elles y ont à nouveau niché.



*Trois jeunes non encore volants dans un nid de cigogne noire (photo Gérard Debout)*

La cigogne noire ouvre le bal avec la reproduction certaine ou très probable d'au moins quatre couples dont deux dans l'Orne, sans compter d'autres cas possibles.

Le milan noir a niché de façon certaine mais sans succès dans l'Eure, mais il est probable que d'autres couples se soient reproduits dans divers autres sites normands.

La sterne de Dougall a niché à nouveau à la réserve GONm de Chausey et, une fois de plus malheureusement, cette reproduction a échoué.

Enfin, plusieurs couples de guépier ont niché ou sont encore actifs mi-août dans le Bessin et dans la Hague.

Les observations ainsi menées confirment l'implantation dans notre région de ces espèces qui deviennent peu à peu des espèces normandes à part entière. Le nombre total d'espèces nicheuses en Normandie, régulières ou pas, observées depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, est de 218.

Gérard Debout

## Rappels

Pour profiter d'informations de base sur la vie de l'association, il existe un site Internet. Nous vous engageons vivement à vous y connecter : [www.gonm.org](http://www.gonm.org). Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook :

[GroupeOrnithologiqueNormand](https://www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand)

Pour des informations constamment actualisées, il existe un forum :

<http://forum.gonm.org>

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les deux mois. Il permet d'apporter aux adhérents du GONm un très grand nombre d'informations sur la vie de l'association et sur les oiseaux. Il est désormais mis en ligne et est consultable sur notre site : [www.gonm.org](http://www.gonm.org)

Le prochain Petit Cormoran paraîtra à la fin du mois d'octobre 2015, les textes devront nous parvenir avant le 10 octobre 2015.

Je rappelle que vos textes ne doivent pas dépasser une page et qu'ils doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm : [www.gonm.org](http://www.gonm.org)  
Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne).

Responsable de la publication : Gérard Debout.  
Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.

## Les enquêtes de l'automne 2015

### Enquêtes permanentes

**Tendances** : 15 août - 15 septembre puis 15 octobre - 15 novembre

Claire Debout [claire.debout@gmail.com](mailto:claire.debout@gmail.com)

## Carolles, 14<sup>e</sup> week-end de la Saint-Michel, les 26 et 27 septembre 2015

Le samedi, le suivi de la migration débutera dès 8h00 sur le site de la réserve ornithologique du GONm, à la cabane Vauban.

En fin de matinée, le traditionnel apéritif

convivial vous attendra à la MOM grâce aux compétences culinaires et à la gentillesse de nos bénévoles locaux.

Les conférences du samedi après-midi mèleront le thème de la migration pour deux d'entre elles et, pour deux autres, la découverte de deux de nos réserves de la Manche à l'occasion des anniversaires de leur création. Nous découvrirons le travail de protection effectué depuis de nombreuses années et avec ténacité par les conservateurs.

## Tombelaine, le 10 octobre 2015

La réserve de Tombelaine fête ses 30 ans le 10 octobre : le programme détaillé sera diffusé sur le site du GONm.

## Cycle de formation GONm 2015-2016 : "l'oiseau et l'ornithologie"

Gérard Debout et Claire Debout ont proposé via le site Internet du GONm un cycle de formation de 5 séances de 3 heures à Caen, au GONm entre novembre 2015 et avril 2016.

Chaque séance comporte un cours sur la biologie et l'écologie des oiseaux, sur les méthodes en ornithologie et présentation d'un grand groupe d'oiseaux, des exercices à partir de documents (articles, livres, etc ...), une préparation à des observations de terrain et un bilan des observations menées depuis la séance précédente.

Plus de 40 candidatures nous ont été adressées à ce jour (mi-août) ; seules les 12 premières ont été retenues. Compte tenu de ce succès, l'expérience sera donc à nouveau proposée dans le futur.

## Vie de l'association

### Honneurs

Le 8 juillet dernier, sous les ors de la République, et cette fois-ci, au sens propre comme au sens figuré, puisque la cérémonie se déroulait dans l'un des salons Empire de la préfecture de Caen, notre président, Gérard Debout et notre vice-président pour la Basse-Normandie, Alain Chartier, ont été faits chevaliers de l'ordre national du mérite. Si, ainsi que l'a rappelé Alain, dans son discours, c'est une distinction, créée en 1963 par le Général De Gaulle, qui avait pour mission de :

stimuler les énergies individuelles qui contribuent au progrès de la Nation, incarner la diversité de la société française, supprimer la multitude des ordres ministériels au profit d'un ordre unique et, par là, honorer des individus, il n'en demeure pas moins, qu'à travers leurs mérites respectifs, c'est notre association, en tant que telle qui était distinguée une fois de plus \*, ce jour-là.

Remercions Gérard Clouet, ancien directeur-

L'exercice obligé de cette cérémonie aura apporté son lot d'émotions et les parcours retracés auront été riches d'enseignements.



C'est le GONm, qui était honoré. C'est ce que chacun d'eux s'est attaché à souligner. Ainsi, Gérard lorsqu'il déclara : « Le GONm est une personne morale qui n'existe que par ses adhérents bénévoles et c'est à eux que je dédie cette médaille, en particulier à ceux qui se dévouent sans compter ni leur temps, ni leur énergie, ni leur argent ! » C'était deux discours très politiques et un certain nombre de « messages » ont été passés ! (pour le plus grand amusement de l'auteur de ces lignes qui en a sélectionné quelques-uns).

Gérard, par exemple :

« Le GONm mène lui-même des études de pointe. C'est le cas des recherches menées à la réserve GONm de Chausey sur le tadorne de Belon, au début des années 1990 avec des balises radio, puis des études sur les cormorans, avec des balises et des sondes enregistreuses, des études sur les zones d'alimentation des mouettes tridactyles des réserves de Saint-Pierre du Mont

et de Fécamp utilisant des balises enregistreuses des mouvements d'oiseaux ».

Voilà qui démontrait que bien qu'amateurs, nous n'en utilisons pas moins des techniques de pointe !

Ou encore :

« Le GONm est malgré tout et avant tout un



adjoint de la DREAL de Basse-Normandie, naturaliste affirmé d'avoir su les convaincre d'accepter cet honneur.

Cela nous a valu quelques discours, ceux de Monsieur le Préfet, ceux de Gérard puis d'Alain, dans cet ordre et dans cet ordre seulement....à la demande d'Alain.



bon réseau de scientifiques bénévoles... garant d'une bonne couverture géographique que lui seul peut assurer... Cela permet à notre association de connaître le statut des oiseaux normands : nicheurs, hivernants... » Voilà qui démontrait qu'un large réseau prime sur tout !



Autre versant et non des moindres présenté par Gérard, la protection des milieux :

« Compter les oiseaux, c'est bien, constater des déclinés et ne rien faire me semble irresponsable. Constaté des déclinés et agir pour essayer de les enrayer : c'est mieux ». Et de citer les sites importants dans lesquels le GONm s'investit : les marais de Carentan et du Hode.

Alain a aussi insisté sur cet aspect des

choses :

« Dès les années 1980 et contrairement à certaines voix qui s'élevaient pour préconiser une protection globale de l'environnement, nous avons vite compris que cette vision était totalement utopique et que la mécanique de la destruction de la nature

banale était en marche et inéluctable. La création de réserves s'avérait indispensable et c'est ce que nous avons entrepris... Depuis, les faits nous ont donné raison... » et, de citer les 189 ha acquis par le GONm dans les marais du Cotentin et du Bessin, gérés au mieux pour la biodiversité. Seul regret exprimé : que le GONm n'ait pas été en

capacité d'acheter plus tôt pour « sauver » le rôle des génets.

Hommages ont été rendus à ceux qui ont suscité leur passion, à ceux qui à un titre ou à un autre ont marqué l'histoire de notre association. Bernard Braillon, pour ne citer que celui-là et bien sûr aux proches qui eux aussi, il faut bien le reconnaître, partagent cette passion... dévorante !

Bravo à nos deux récipiendaires !

Joëlle Riboulet

*\*Note du rédacteur :  
Jean Collette avait déjà  
été honoré il y a quelques  
années.*

*Photographies de Joëlle  
Riboulet et Jean-François  
Elder*



## Ornithologie

### Guet à la mer concerté du 5 octobre 2014

Informations générales : la journée de guet à la mer du 5 octobre 2014 a été suivie sur 7 départements et 2 îles Anglo-normandes : 18 sites (5 de plus qu'en 2012 et 2013), de la digue de Malo à Dunkerque/59 au sémaphore de Brignogan/29 et dans 4 sites des îles Anglo-Normandes. 44 observateurs (43 en 2013 ; 34 en 2012 ; 15 en 2011)

287/h en 2010).

Analyse spécifique : à lire sur le site du GONm <sup>(1 et 2)</sup>.

Faits marquants : 1 pétrel culblanc à Dunkerque ; 5 cygnes chanteurs à Quend-Plage/80 ; 1 phalarope à bec large au Cap Gris-Nez/62 ; 1 mouette de Sabine à la Pointe du Hoc/14.

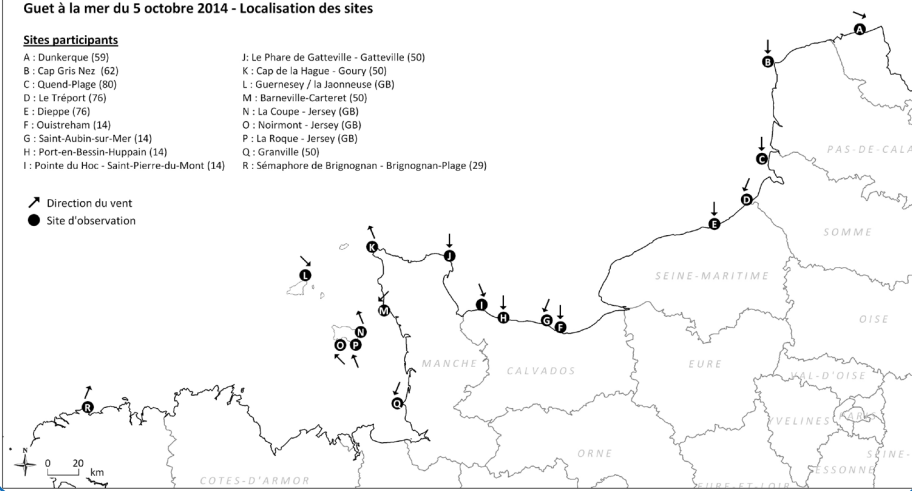
Remarques : 1 seul oiseau en 3 h à Dieppe/76 ; sur le site de Quend-Plage, l'essentiel de la migration s'est faite vers le nord (72 oiseaux vers le Sud, 2867 vers le Nord).

#### Guet à la mer du 5 octobre 2014 - Localisation des sites

##### Sites participants

- |                                               |                                                   |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| A : Dunkerque (59)                            | J : Le Phare de Gatteville - Gatteville (50)      |
| B : Cap Gris Nez (62)                         | K : Cap de la Hague - Gourey (50)                 |
| C : Quend-Plage (80)                          | L : Guernesey / la Jaaonneuse (GB)                |
| D : Le Tréport (76)                           | M : Barneville-Carteret (50)                      |
| E : Dieppe (76)                               | N : La Coupe - Jersey (GB)                        |
| F : Oulstreham (14)                           | O : Noirmont - Jersey (GB)                        |
| G : Saint-Aubin-sur-Mer (14)                  | P : La Roque - Jersey (GB)                        |
| H : Port-en-Bessin-Huppain (14)               | Q : Granville (50)                                |
| I : Pointe du Hoc - Saint-Pierre-du-Mont (14) | R : Sémaphore de Brignogan - Brignogan-Plage (29) |

- ↗ Direction du vent  
● Site d'observation



ont participé au comptage, on ne peut que se féliciter de cette augmentation.

Les conditions météorologiques, avec un vent faible variable suivant les secteurs, n'étaient pas des plus favorables pour la migration. Malgré ce faible vent (2 Bft de moyenne), la journée a été globalement intéressante : 78 espèces ont été observées sur la totalité des sites (67 en 2013 ; 80 en 2012 ; 69 en 2011 ; 60 en 2010)

La moyenne horaire a varié de 0.3/h\* à 1397.5/h, avec une moyenne générale de 286/h (723/h en 2012 ; 355/h en 2011 ;

Conclusion : avec une très bonne répartition (18 sites), la migration de ce 5 octobre a été un bon cru malgré le faible passage sur quelques sites : 2<sup>ème</sup> en nombre d'espèces **sur les 5 années écoulées**. La majorité des observateurs a su rester au minimum 2 heures (minimum préconisé si possible) sur leurs sites respectifs.

Un grand merci à tous les participants.

Jean-Pierre Marie

*\*Le calcul de la moyenne horaire est toujours calculé de la manière suivante : (oiseaux en vol vers sud) - (oiseaux en vol vers le nord) / nombre d'heures d'observation.*

<sup>1</sup> [http://www.gonm.org/public/Telechargements/PC/articles/Bilan\\_05-10-2014.pdf](http://www.gonm.org/public/Telechargements/PC/articles/Bilan_05-10-2014.pdf)

<sup>2</sup> [http://www.gonm.org/public/Telechargements/PC/articles/Bilan\\_mer\\_Manche\\_05-10-2014.xls](http://www.gonm.org/public/Telechargements/PC/articles/Bilan_mer_Manche_05-10-2014.xls)

## Prochain guet à la mer concerté le dimanche 4 octobre 2015

Jean-Pierre Marie ayant soudainement abandonné l'organisation de cette enquête et l'appel lancé aux observateurs d'oiseaux marins migrateurs pour le remplacer n'ayant pas eu d'écho, j'ai décidé de reprendre cette organisation afin que cette opération ne disparaisse pas compte tenu de son intérêt. Cette opération que j'avais initiée le 3 octobre 1982 se poursuit donc : les observateurs intéressés voudront bien me contacter. Merci à eux

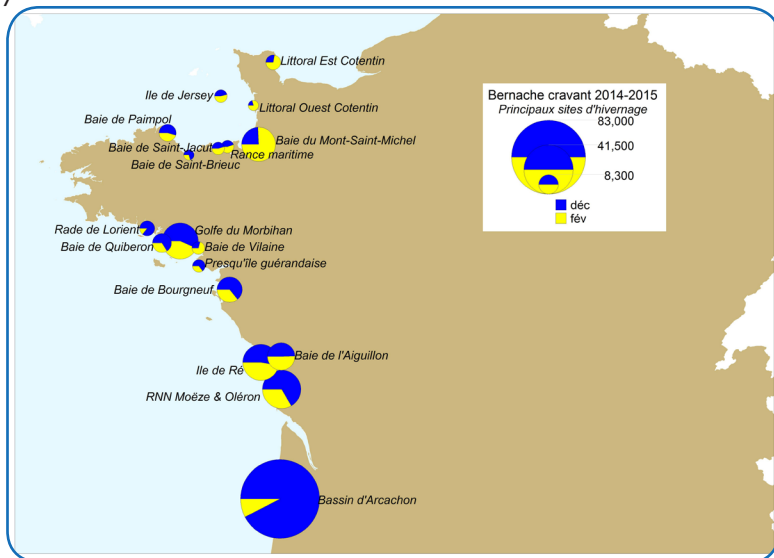
Gérard Debout [gerard.debout@orange.fr](mailto:gerard.debout@orange.fr)

## Bernaches et avocettes hivernant en Normandie : 2014-2015 (39<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup> édition) <sup>3</sup>

Bernache cravant à ventre sombre  
L'hivernage en France a culminé en décembre, avec 166 185 individus recensés (record historique) contre 144 574 en novembre 2013. A cette date, la France accueillait 77,5 % de la population totale (214 500 individus).

Les principaux sites : Bassin d'Arcachon, Pertuis charentais, sud Bretagne, accueillait 87 % de la population présente en décembre. Des déplacements sont observés dès la fin de ce mois. Ainsi, les 2/3 des oiseaux hivernant dans le bassin d'Arcachon avaient quitté ce site en janvier, mois

au cours duquel 25 % de l'effectif ayant été recensé lors du pic d'abondance en France avait déjà probablement rejoint les Pays-Bas.



*Principaux sites d'hivernage de la bernache cravant en France (2014-2015)*

Les bernaches à ventre sombre hivernant dans les baies et estuaires du littoral métropolitain s'alimentent prioritairement sur les herbiers de zostères (façade atlantique) mais également selon les localités et/ou la déplétion des herbiers, sur les prés-salés et les champs d'algues vertes. Par ailleurs, la fréquentation du milieu terrestre adjacent au littoral (prairies naturelles ou artificielles, céréales d'hiver) retient désormais 5 % de l'effectif recensé en janvier. Alors que ces reports étaient marginaux dans le passé, ils pourraient traduire une certaine variabilité de la qualité des habitats et/ou une adaptation.

Le succès de reproduction en 2014 est à nouveau excellent, puisque l'âge-ratio calculé sur 22 828 oiseaux stationnant sur nos côtes en novembre s'établit en moyenne à 20,2 % de jeunes (Bilan 2014-2015, Sé-

<sup>3</sup> [http://www.gonm.org/public/Telechargements/PC/articles/bernache\\_avocette\\_2014-2015.pdf](http://www.gonm.org/public/Telechargements/PC/articles/bernache_avocette_2014-2015.pdf)

bastien Dalloyau & Sophie Le Dréan-Qué-néc'hdu).

Les adhérents souhaitant rejoindre ce réseau sont les bienvenus ! Merci de me contacter à l'adresse suivante : [bruno-chevalier@neuf.fr](mailto:bruno-chevalier@neuf.fr), ou au 02 33 50 01 93.

**Remerciements** : Alain Barrier, Samuel Crestey, Gérard Debout, Jocelyn Desmares, Fabrice Gallien et les adhérents ayant participé aux stages à Chausey, Audrey Hémon, Vincent Jaillet, Laurent Legrand, Raymond Le Marchand, Denis Le Maréchal, Jean-Pierre Marie, Franck Morel et la RNN de la baie de Seine, Marie-Claude Prodhomme, Sébastien Provost, Régis Purenne, Stéphanie Josse, Alain Ivory, Paul Sanson, Robin Rundle, Gilbert. Vimard, Elisabeth Willay.

## Réseau des limicoles côtiers 2014-2015

Le GONm a intégré l'Observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » en novembre 2008. Ce dispositif initié par le réseau des Réserves Naturelles Nationales de France met en œuvre un programme de surveillance continu, basé sur le dénombrement mensuel des limicoles côtiers sur les principaux sites estuariens et côtiers de la façade Manche-Atlantique-Méditerranée.

De juillet 2014 à juin 2015, six sites fonctionnels ont été régulièrement recensés par le GONm : la baie d'Orne, la côte est du Cotentin, la côte nord et sud des havres, l'archipel de Chausey et la baie du Mont-Saint-Michel. Les deux premiers sites et la partie sud de la côte des havres (du havre de la Vanlée à celui de St-Germain-sur-Ay) ont fait l'objet de recensements décennaires au cours des périodes de migration. Pour en savoir plus<sup>4</sup>.

Données globales

En dehors de la période d'estivage, nous pouvons dire globalement que la baie du Mont-Saint-Michel a accueilli de 71 à 74

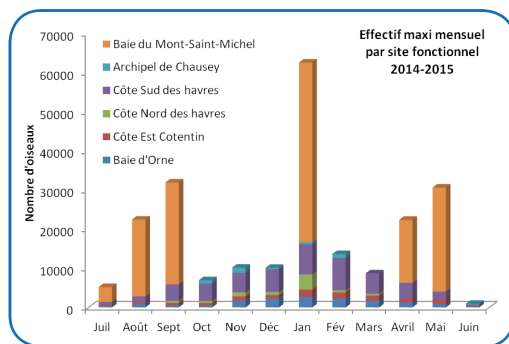
% des effectifs recensés ; la côte sud des havres de 11 à 13 % ; la baie d'Orne et la côte nord des havres de 5 à 6 % ; la côte est du Cotentin de 4 à 5 % ; Chausey 2 %.

Graphique 1 :

Effectif maxi mensuel par site fonctionnel (2014-2015)

Les adhérents souhaitant rejoindre ce réseau sont les bienvenus ! Merci de me contacter à l'adresse suivante : [bruno-chevalier@neuf.fr](mailto:bruno-chevalier@neuf.fr), ou au 02 33 50 01 93.

**Remerciements** : Ce bilan est le produit du travail mené sur le terrain par Jean-Pierre Marie, Marc Deflandre, James Jean-Baptiste, Marie-Claire Lefebvre, Sophie Poncet, Eric Robbe, Robin Rundle, Martial Tancoigne, David Vigour, Daniel Yvon, Olivier Zucchet en baie d'Orne ; Alain Barrier, Jocelyn Desmares Vincent Jaillet, Stéphanie Josse, Marie-Claude Prodhomme, Régis Purenne, Elisabeth Willay sur la côte est du Cotentin ;



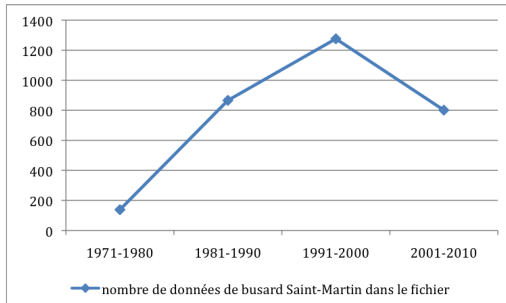
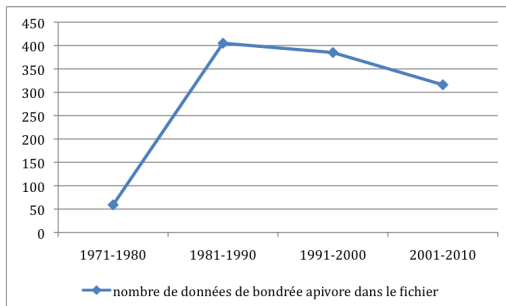
Bruno Chevalier, Gérard Debout, Raymond Le Marchand, Denis Le Maréchal sur la côte ouest du Cotentin ; en baie du Mont-Saint-Michel le réseau compte une vingtaine d'observateurs, il est animé par Sébastien Provost (GONm), Régis Morel (Bretagne-Vivante) et Jean-Michel Lair (CPIE de la baie) ; Fabrice Gallien et les nombreux adhérents qui ont participé aux stages organisés par le GONm.

Bruno Chevalier

<sup>4</sup> [http://www.gonm.org/public/Telechargements/PC/articles/RLC\\_2014-2015.pdf](http://www.gonm.org/public/Telechargements/PC/articles/RLC_2014-2015.pdf)

## Évolution du nombre de rapaces diurnes en Haute-Normandie (part.1)

La Normandie compte dix espèces de rapaces diurnes. Tous les milieux sont concernés, même si certains de ces oiseaux sont spécialisés. Les effectifs de chacun de ces taxons ont évolué. Si on se réfère aux enquêtes nationales de 1979-1981 et de 2000-2002, les évolutions de densité de ces espèces en Haute-Normandie sont similaires à celles observées sur le territoire métropolitain. Entre ces deux enquêtes, toutes les espèces concernées ont vu leurs effectifs croître. Le nombre de données envoyées par les observateurs de l'association permet d'actualiser et de nuancer ce constat. Les tendances d'évolution sont notables pour la plupart des espèces, ainsi les rapaces pour lesquels le nombre d'observations décroît sont les busards des roseaux, cendré et busard Saint-Martin, bondrée apivore, épervier d'Europe.

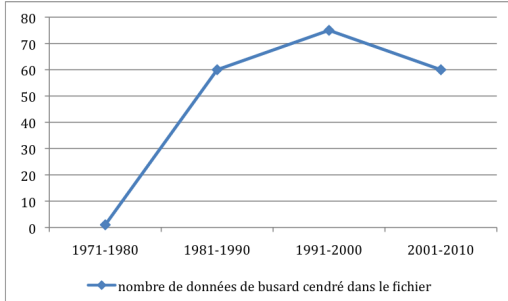
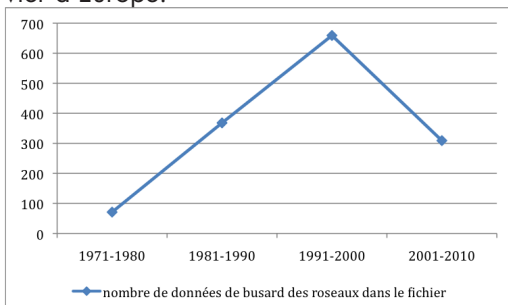


Cinq espèces sont en diminution depuis les années 2000, les plus en difficulté sont les busards. Ces oiseaux des milieux ouverts et des marais voient leurs effectifs décroître, sans doute du fait de modes d'exploitation agricole qui leur sont défavorables. Les fauches précoces des prairies humides, la disparition des landes et des friches dans les plaines vouées à la culture des céréales, limiteraient les possibilités de nidification de ces rapaces. De plus l'empoisonnement des petits mammifères dont ils se nourrissent les affecte nécessairement.

La diminution, sur la même période, du nombre de données d'épervier d'Europe est moins marquée. Elle accompagne toutefois la diminution des effectifs de petits passe-reaux arboricoles dont cet oiseau se nourrit (Diminution révélée par les enquêtes Tendances et STOC). De même, la bondrée apivore pourrait souffrir d'une diminution des populations d'hyménoptères (abeilles...).

Frédéric Branswyck

D'après la fiche métadonnée rapaces diurnes rédigée par A. Chartier pour l'Observatoire de la Biodiversité de Haute Normandie<sup>5</sup>



<sup>5</sup> [http://www.biodiversite.hautenormandie.fr/content/download/42458/597401/file/ID32.3\\_Evolution\\_Rapaces\\_HN.pdf](http://www.biodiversite.hautenormandie.fr/content/download/42458/597401/file/ID32.3_Evolution_Rapaces_HN.pdf)



## Protection

### Protection des espèces

Que sont devenus les peupliers achetés par le GONm pour protéger des nids de cigognes ?

En juin 2011, le bureau du GONm a décidé d'acheter neuf peupliers supportant chacun un nid de cigogne dans une peupleraie en cours d'exploitation sur la commune de Goustranville/14. En compensation, la propriétaire en réclamait 1000 euros. Malgré quelques entorses avec la convention passée quant à la date d'exploitation de cette peupleraie et grâce au professionnalisme des bucherons, 14 jeunes ont pu s'envoler et aucune destruction inhérente à l'abattage des arbres ne fut à déplorer.

Quatre ans plus tard, il ne reste que 3 arbres encore debout, les autres étant tombés lors de tempêtes. Cette « acquisition » n'est toutefois pas négative puisqu'elle aura permis à une partie des couples présents à l'origine d'élever 66 jeunes de 2011 à 2015 et, encore cette année, 6 couples nichent sur les 3 arbres restants.

| Année | Nombre de peupliers | Nombre de jeunes à l'envol |
|-------|---------------------|----------------------------|
| 2011  | 9                   | 14                         |
| 2012  | 6                   | 16                         |
| 2013  | 6                   | 14                         |
| 2014  | 3                   | 12                         |
| 2015  | 3                   | 10                         |
| Total |                     | 66                         |

Il est probable qu'à plus ou moins longue échéance les cigognes devront aller chercher ailleurs, ces peupliers isolés ayant peu de chance de résister aux tempêtes sur le long terme. Signalons aussi que le nombre de couples de la commune de Goustranville a légèrement progressé en passant de 12 nids à 16 nids fréquentés en 2015. Cette opération aura au moins permis de maintenir sur place 6 des 9 couples présents en 2011 et aux 3 autres de trouver des arbres de substitution dans le bocage avoisinant, sans pour autant empêcher la progression du nombre de couples de la commune.

*Alain Chartier*

*Ancienne peupleraie de Goustranville avec les 3 peupliers encore sur pied en 2015 (photo Alain Chartier)*

*(La chandelle à peine visible sur fond de colline accueille un nid tandis que les deux arbres de droite abritent respectivement 2 et 3 nids de cigogne blanche)*



## La page des ZPS

### Saint-Marcouf : suite

Voici la copie du courrier adressé à la Ministre et aux diverses administrations concer-

nées. Nous attendons des réponses. La première vient de la DREAL qui a demandé à France Domaine de stopper la procédure d'inutilité public du projet de cession de l'île du Large.



Madame la Ministre  
Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable,  
et de l'aménagement du territoire  
246, bd Saint-Germain  
75707 Paris

Caen, le 4 août 2015

Gérard Debout, Président du GONm

Objet : avenir de l'Île du Large de Saint-Marcouf

Madame la Ministre,

L'Île du Large de Saint-Marcouf est une des îles de l'archipel, l'autre étant une réserve du GONm. L'Île du Large abrite une colonie d'oiseaux marins, qui joue un rôle complémentaire à celle de l'Île de Terre. Ces deux îles sont le cœur de la ZPS de Baie de Seine occidentale, autrefois ZPS des îles Saint-Marcouf.

Or, une association dite des « amis de l'île du Large » a des projets de développement touristique incompatibles avec le maintien de la colonie d'oiseaux de mer et qui, s'ils se réalisaient, empêcheraient la France de respecter ses obligations communautaires en matière de ZPS et de directive oiseaux.

Initialement, cette association avait pour objectif de restaurer des éléments architecturaux menacés par l'abandon séculaire de l'île. Elle a récemment changé son fusil d'épaules pour maintenant lier ces travaux à un développement de la fréquentation touristique et à une occupation de l'île pour les chantiers en pleine période de reproduction. Ce qui n'est pas possible.

Par ailleurs, des bruits insistants indiquent que l'État, actuel propriétaire de l'île, la vend. Ce courrier est aussi l'occasion de vous rappeler, ainsi qu'aux différents services de l'État, que le GONm est candidat pour se porter acquéreur de l'île. S'il en devient propriétaire, il s'engage à permettre à ceux qui le désirent, de restaurer les éléments architecturaux menacés par la mer, d'août à janvier, ce qui ne met pas en péril la colonie d'oiseaux de mer.

J'adresse copie de ce courrier à diverses administrations de l'État afin qu'elles en soient toutes informées puisque la plus grande incohérence règne actuellement : en effet, pour certaines l'île est à vendre et, pour d'autres, non. J'adresse aussi ce courrier à un certain nombre de collectivités démarchées par l'association dite des « amis de l'île du Large » qui leur fait miroiter un avenir impossible avec un projet qui ignore délibérément les oiseaux et les obligations communautaires de la France.

En attendant votre réponse, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, mes très respectueuses salutations,

Gérard DEBOUT

## La page des réserves

### Quelques nouvelles glanées sur le forum du GONm à la page des réserves du GONm

Depuis le 18 juin, après une nouvelle acquisition d'environ 5 ha sur les communes de Graignes, Montmartin-en-Graignes et Saint-André-de-Bohon, le GONm possède désormais 189ha 42a 43ca qui sont exploités par 13 agriculteurs sur le territoire du PNR des Marais du Cotentin et du Bessin. Une autre acquisition est imminente : elle se fera grâce aux dons recueillis par les élèves du collège du Sacré Cœur de Domfront ; une inauguration aura lieu à la prochaine rentrée et nous les y inviterons bien sûr. Rappelons à ce sujet que le GONm est une association reconnue d'utilité publique, qu'elle peut recevoir à ce titre dons, actions de mécénat et legs et que les résultats obtenus prouvent le bien-fondé de notre démarche de création et de gestion de réserves et, plus particulièrement, d'acquisition dans les marais de Carentan mais aussi dans la vallée de la Risle.

À la réserve de l'île de Terre de Saint-Marcouf, belles surprises pendant la traversée du 6 juillet puisque parmi les espèces observées, il y a eu 1 grand labbe, 1 busard des roseaux qui a probablement fait un tour aux îles et qui repartait vers le continent et, surtout, une observation rare sur ce secteur, 1 guillemot adulte en plumage nuptial accompagné de son jeune non volant (peut-être âgé de 5 semaines ?) – occasion de rappeler que Camille Ferry avait noté la nidification de cette espèce dans l'archipel à la fin des années 1950 (cf. « Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Normandie ») et qu'une observation d'un adulte et d'un jeune avait aussi été faite le 7 juin 2003. Sur la Réserve, l'année a été très bonne en effectif et en productivité pour le grand cormoran, le cormoran huppé, le goéland marin mais aussi l'aigrette garzette, et l'unique couple d'huître-pie qui alarme à

chaque visite.

À Chausey, la saison printanière 2015 a débuté avec l'anniversaire du Bec-Scie et sa remise à l'eau après quelques travaux de rénovation. À la mi-mai, le traditionnel stage de l'Ascension a été l'occasion de réaliser le comptage des oiseaux marins nicheurs. 2015 s'avère être une bonne année en termes d'effectifs. Les semaines suivantes ont notamment permis le recensement des huîtres nicheurs : plus de 220 couples ont été dénombrés. Après deux années particulièrement pauvres, les sternes ont fait un retour marqué cette année. Quelques dizaines de sternes pierregarin et quelques couples de sterne caugek se sont reproduits sur les îlots. La surprise de l'année aura été la nouvelle nidification de la sterne de Dougall. A la fin du mois de juin, une famille de harle huppé a été observée. Le 16 juin, en marge de sa visite officielle à Granville, le prince Albert II de Monaco est venu en visite à Chausey où certains de ses ancêtres ont une histoire. Le GONm a été invité à faire partie de la délégation chargée d'accueillir le prince sur la Grande Ile afin de présenter la faune et la flore de l'archipel, et en particulier l'avifaune, fleuron du site ! A l'heure de quitter l'archipel, Albert de Monaco s'est adressé au GONm en ces termes « Vous faites un formidable travail, continuez à protéger ces merveilles ».

*Gérard Debout, Régis Purenne et Fabrice Gallien*



*Famille de harle huppé à la réserve GONm de Chausey (photo Fabrice Gallien)*

## La page des refuges

### Des alliés de la biodiversité au quotidien : les « agriculteurs bio »

« La revitalisation écologique des paysages cultivés pourrait à terme représenter une plus-value économique en termes de promotion économique. Les produits agricoles issus d'une agriculture plus soucieuse de durabilité ont le vent en poupe, à l'instar du « bio ». Toutefois, rares sont les exploitations agricoles qui incluent la notion de biodiversité dans le marketing de leurs produits. Valoriser des produits exempts de pesticides et issus d'un paysage riche en espèces pourrait s'avérer une voie prometteuse pour le développement d'une politique agricole vraiment soucieuse du maintien et de la restauration de la biodiversité. » (Sierro *et al.*, 2009). Tout est dit dans cette conclusion d'un article suisse. Des études prouvent maintenant les bienfaits des pratiques de l'agriculture biologique sur la biodiversité. Reste à faire passer l'information entre agriculteurs et consommateurs, ce qui paradoxalement n'est pas si évident que cela. Les agriculteurs paraissent peu motivés ou du moins en retrait dans cette démarche. Les naturalistes ont trop peu de contacts directs et en confiance avec les agriculteurs. C'est pourquoi le statut de refuge peut servir de passerelle entre les deux mondes. Une quinzaine de producteurs « bio » sont maintenant adhérents du GONm à travers notre réseau des refuges. Reste à proposer des

animations « médiatisées » localement avec l'aide de la presse. Le discours est simple, la visite de la ferme en petit groupe est un moment de partage. L'objectif n'est pas ici la recherche d'espèces rares, mais quand l'occasion se présente, les résultats des tendances européennes ou normandes sont fort utiles pour rappeler le rôle majeur de l'agriculture dans la survie de nombreuses espèces. Alouette des champs, linotte, bruant jaune, bouvreuil, mésange nonnette, etc., le sort de toutes ces espèces en déclin est aussi entre les mains des consommateurs. Encore faut-il que nous le fassions savoir ! C'est ce que nous avons déjà tenté à Saint-Vaast-Dieppedalle/76, Ducy-Sainte-Marguerite/14, Le Mesnil-Adelée/50, Vernix/50...

Merci à Eric Wesseberge et Jean-Marc Savigny et à tous les collègues qui m'ont accompagné dans le Sud-Manche.

Sierro A., Frey Iseli M., Graf R., Dandliker G., Müller M., Schifferli L., Arlettaz R. & Zbinden N. (2009)- Banalisation de l'avifaune du paysage agricole sur trois surfaces témoins du Valais (1988-2006). Nos Oiseaux, 56 : 129-148.

Jean Collette

#### Vernix

### La biodiversité plus forte dans les terres en agriculture bio

« Il y a de cela 60 ans, raconte Jean Collette, secrétaire-adjoint du Groupe ornithologique normand (GONm), le curé de Romagny, grand chasseur devant l'éternel, ne passait pas une ouverture sans tuer un râle de genêts. Aujourd'hui, il n'est pas certain que cet oiseau des marais niche encore en Normandie... »

Serait-il, comme d'autres, en voie d'extinction ? Force est de constater qu'en un siècle, l'entité régionale a perdu 19 espèces nicheuses, soit 10 % de son patrimoine en la matière, sans compter que d'autres sont elles aussi en cours de disparition : le pic cendré, le cochevis huppé...

Depuis l'an 2000, chaque 22 mai, la biodiversité est à l'honneur. Pour marquer l'événement, sept adhérents du GONm sont venus invento-

rier, vendredi, les oiseaux du Gaec des Méandres, à Vernix. « Les 38 espèces reconnues montrent que le bocage peut encore abriter une belle nature », se réjouissent-ils.

L'exploitation en question adhère au réseau des refuges du GONm, et sa gestion sous cahier des charges de l'agriculture bio encourage les naturalistes à poursuivre leurs inventaires. « De nombreuses études montrent que la biodiversité est plus riche sur les fermes en bio. »

Les consommateurs font donc parfois, sans le savoir, œuvre de protection des espèces sauvages, le groupe le plus menacé étant celui des passereaux mangeurs de petites graines... « de mauvaises herbes. » Quant à l'alouette des champs, le bruant jaune, la linotte mélodieuse



Le groupe du GONm, en compagnie d'Hervé Couetil (à droite), qui, avec son frère, exploite en bio la ferme des Méandres.

et le moineau friquet, ils se portent mal. « Il ne faudrait cependant pas réduire l'impact des hommes à ses activités agricoles, soulignent les ornithologues. D'autres activités méri-

traient un examen de conscience ! Et la Normandie peut être fière d'abriter encore quelques bijoux, tel le harle huppé qui niche à Chausey, et seulement là en France. »

OF 25/05/2015